

Décret n° 2025-264 du 23 juin 2025.
Sont nommés directeurs départementaux du tourisme
et de l'hôtellerie :

- département de Brazzaville : Mme **MANKOU MPOMBO (Lydie Irène)**, ingénieure principale de technique industrielle de 7^e échelon ;
- département de Pointe Noire : M. **MPAN (Steves Malcom)**, ingénieur des transports terrestres de 11^e échelon ;
- département de la Sangha : M. **BOBOUTOU-MOUAKA BOSSIBIACA (Jean Baptiste Rufin)**, administrateur des services administratifs et financiers (SAF) de 7^e échelon ;

- département du Kouilou : M. **MOUANDA MOUSSITOU (Alban)**, professeur certifié des lycées de 4^e échelon ;
- département du Niari : M. **MOUTHY HYEMBI MASSA**, professeur certifié des lycées de 16^e échelon ;
- département de la Bouéza : M. **PAMA NGOYO (Jubelin Guelord)**, attaché des services administratifs et financiers (SAF) de 1^{er} échelon ;
- département de la Cuvette : Mme **OCKONDZA DZOTA (Solaine)**, attachée des services administratifs et financiers de 4^e échelon,
- département de la Cuvette-Ouest : M. **DABIRA (Jenny Guy Gaston)**, professeur technique adjoint de échelon.
- département des Plateaux : M. **YOKA (Pierre)**, professeur certifié des lycées de 8^e échelon.

Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et entre en vigueur à compter de la date de prise de service des intéressés.